AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-1-80199989

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 140 du 24 JANVIER 1980.-

A B O N N E M E N T

Ce bulletin est le dernier que recevront les personnes non réabonnées pour 1980 (consulter le bulletin n° 138 du 6 Décembre 1979 qui précise les conditions d'abonnement.

A R B R E S   F R U I T I E R S

TRAITEMENT PENDANT LE REPOS DE LA VEGETATION.-

Les produits pouvant être utilisés sur les arbres fruitiers pendant le repos de la végétation (traitement d'hiver) permettent de détruire une quantité importante de formes hivernantes de nombreux insectes et acariens.

Certains ont une action décapante et assurent la destruction des mousses et des lichens.

Ces produits sont les suivants :

-Les huiles d'anthracène (commercialisées en mélange avec des colorants nitrés), qui permettent la destruction des mousses, des lichens, des oeufs de pucerons et de cheimatobie. Selon leur teneur en huile, elles s'utilisent à la dose de 6 à 7,5 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

- Les huiles blanches de pétrole qui sont actives contre les cochenilles et s'utilisent, selon leur teneur en huile, à la dose de 3 à 4 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

Sur les arbres à fruits à noyau, les doses d'emploi des huiles d'anthracène et des huiles blanches de pétrole indiquées ci-dessus, doivent être réduites de moitié.

- Les colorants nitrés (D.N.O.C.) qui permettent de détruire les oeufs de pucerons, de cheimatobie et d'acariens.

Ils s'utilisent à la dose de 600 g de matière active par hectolitre d'eau.

- Les huiles jaunes huile d'anthracène ou huile blanche de pétrole plus un colorant nitré (D.N.O.C.) : qui sont très efficaces contre les cochenilles, les oeufs de pucerons, de cheimatobie et d'acariens, les chenilles d'hyponomeute et les psylles.

Ces huiles jaunes s'utilisent à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

- Les oléoparathions et les oléomalathions à utiliser respectivement aux doses de 1,5 et 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

Ces produits ont sensiblement la même efficacité sur les insectes et les acariens que les huiles jaunes.

./...

DIRECTEUR-GÉRANT P. JOURNET.

H° Jo. 15103 P37 1980 : n° 140 - 168 + annexe à 140

Un traitement, pendant le repos de la végétation

- est nécessaire : dans les vergers dont la remise en état est envisagée ainsi que dans ceux où des attaques très importantes de divers ravageurs tels que : acariens, chenilles défoliatrices, cochenilles, pucerons, psylles ont été observées en 1979.

- est obligatoire : sur tous les arbres fruitiers, dans le département de l'Allier, dans la zone contaminée par le Pou de San José (zone délimitée par arrêté ministériel).

Contre cette cochenille, utiliser une huile jaune ou un oléoparathion (étendre le traitement aux cassissiers et aux groseilliers).

Ce traitement doit être réalisé par beau temps, le plus près possible du départ de la végétation (les oléoparathions et les pléomalathions peuvent être utilisés jusqu'au stade du débourrement sans risque de phytotoxicité).

Employer de préférence, des pulvérisateurs à forte pression, à grand débit et à jet réglable.

Avant de traiter, lors de la taille, enlever soigneusement et brûler : les branches mortes, dépérissantes ou chancreuses, les brindilles oïdiées, les polypores, les fruits momifiés.

Les grosses plaies de taille seront badigeonnées avec de l'huile d'anthracène ou une solution de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre, et recouvertes de mastic à greffer.

Les chancres qui ne peuvent être supprimés par la taille doivent être excisés et désinfectés avec une spécialité à base d'oxyquinoléate de cuivre ou d'oxydes métalliques (mélange d'oxydes de cuivre, de fer, de mercure et de zinc).

CULTURES LEGUMIERES

POURRITURE BLANCHE DE L'AIL.-

Pour limiter les attaques de pourriture blanche (Sclerotium cepivorum) traiter les caïeux, avant plantation, avec l'un des produits suivants :

- Bénomyl (BENLATE) : 15 g de matière active pour 10 kg de semence.
- Carbendazime (BAVISTINE) : 15 g de matière active pour 10 kg de semence.
- Iprodione (ROVRAL) : 15 g de matière active pour 10 kg de semence.
- Thiophanate méthyl (PELT 44) : 49 g de matière active pour 10 kg de semence.
- Vinchlozoline (RONILAN) : 15 g de matière active pour 10 kg de semence.

D'après les essais réalisés par le Service de la Protection des Végétaux, la vinchlozoline et l'iprodione donneraient les meilleurs résultats contre cette maladie.

Le Chef de Circonscription

par intérim,

A. FARGEIX.

Nº d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.